



## AVIS PUBLIC

### Projet de Règlement 2018-01 décrétant l'exécution de travaux et autorisant un emprunt

---

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance du conseil tenue le 3 avril dernier, un avis de motion a été donné, et une lecture du projet de Règlement 2018-01 décrétant l'exécution de travaux et autorisant un emprunt a été faite. Ce projet de règlement sera adopté à la séance extraordinaire le 25 avril 2018, au lieu ordinaire des séances du conseil, au 452, rue Principale à Authier-Nord et ce, à 19h00.

- ✓ **Résumé du projet :** Des travaux de voirie dans les chemins : Chemin de l'École, Chemin de la Cache, Chemin Ceinture du Lac et la rue Principale, ainsi que de la rénovation d'infrastructure municipale. Montant de l'emprunt : 595,445.18\$

---

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi, aux heures habituelles, de 8h30 à 14h30.

Donné à Authier-Nord, ce quatrième jour d'avril deux mille dix-huit.

Élise Gagnon

Directrice-générale/Secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie, par les présentes sous mon serment d'office, que j'ai publié un avis public informant les contribuables que « le projet Règlement 2018-01 décrétant l'exécution de travaux et autorisant un emprunt » sera adopté lors de la séance extraordinaire, le 25 avril 2018, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil. Une copie de cet avis a également été affichée sur le site Internet de la municipalité d'Authier-Nord.

En foi de quoi, je donne ce certificat conforme, ce quatrième jour d'avril deux mille dix-huit.

Élise Gagnon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière